



Fiche de poste

AGENT POLYVALENT D'EXPLOITATION EAU POTABLE

Le SIEBAG (Syndicat Intercommunal des Eaux du Bassin de l'Adour Gersois), Syndicat mixte compétent en Eau et Assainissement, alimente en eau potable 46 communes, à savoir 14 000 habitants.

Pour sa mission de renouvellement de canalisations d'eau potable, le SIEBAG recrute un poseur de canalisations Eau Potable. L'Equipe Travaux, composée de 3 personnes, pose chaque année environ 10 km de canalisations neuves.

Sous l'autorité du chef de chantier, vous aurez, notamment, pour mission la pose manuelle et mécanique de conduites d'AEP. Un savoir-faire en conduites de pelles (de 3.5 T à 8T) et en pose de canalisations Eaux Usées sera apprécié.

Dans le cadre des autres activités du service public d'eau potable, vous devrez aussi remplir les missions habituelles d'un agent d'exploitation : réparation de fuites du réseau d'eau, relèves de compteurs, interventions au compteur de l'abonné, entretien des ouvrages (stations de productions, réservoirs,...). Ce poste demande une bonne capacité d'adaptation et de polyvalence.

Vous êtes basé à RISCLE (32), mais des déplacements sont à prévoir selon la localisation des chantiers, sur le territoire du SIEBAG.

Profil recherché :

- Expérience similaire souhaitée :
 - pose manuelle de conduites Eau Potable
 - conduite de pelles et mini-pelles pour pose de conduites (ouverture de tranchée, remblaiement)
 - connaissance de l'environnement des chantiers d'eau potable
- Connaissances techniques en eau potable souhaitées
- CACES 1, 2 et 4 souhaités
- Permis BE apprécié
- Permis Poids-Lourds apprécié
- Permis B obligatoire
- Réparations de fuites d'eau et interventions chez les abonnés en astreinte (soir et week-end, 1 semaine par mois)

Qualités requises:

- Rigueur
- Discrétion
- Capacité d'initiative
- Travail en équipe
- Savoir respecter les règles de sécurité
- Savoir rendre compte
- Bonne aptitude physique
- Organisé(e), observateur(rice), réactif(ve) et à l'écoute

- Motivé(e) par la qualité du service rendu

Type de contrat : CDI ou Fonctionnaire (adjoint technique, adjoint technique principal)

Horaires : 35h / semaine

Rémunération : Rémunération brut indiciaire + régime indemnitaire + avantages sociaux : tickets repas, CNAS, participation de l'employeur à la protection sociale